

Le 20 janvier 2020

Direction Action Sociale et Insertion
AXC/GC

Avis de vacance interne/externe

Direction Action Sociale et Insertion
Secteur Action sociale de proximité / Développement social
Coordinateur(trice) d'action sociale

*Deux postes à temps complet de catégorie A
relevant du cadre d'emploi des Conseillers Socio-éducatifs ou des Attachés*

AU PLUS TARD LE LUNDI 10 FEVRIER 2020
DELAI DE RIGUEUR

Le CCAS de la ville de Saint Martin d'Hères gère un dispositif d'action sociale de proximité qui s'appuie sur les cinq Maisons de quartier de la commune.

Le secteur Action sociale de proximité / Développement social décline 3 axes d'intervention sociale :

- favoriser l'accès aux droits et lutter contre les exclusions,
- soutenir les relations inter et intrafamiliales,
- accompagner les changements et développer les solidarités.

Ce dispositif est animé sur chaque territoire par un coordinateur à temps complet qui, sous l'autorité de la Direction Action Sociale et Insertion, élabore et met en œuvre un projet d'action sociale territorialisé.

Le (la) coordinateur(trice) assurera sa mission sur un quartier de la commune en s'appuyant sur l'équipement Maison de Quartier de son secteur d'intervention.

Activités
En qualité de coordinateur(trice) : Le coordinateur(trice) d'action sociale assure un rôle central et fédérateur de la dynamique locale, sur lequel s'appuie l'ensemble des services municipaux. Il est le garant de la cohérence des projets mis en œuvre et de la lisibilité de la politique municipale d'action sociale sur le territoire. • Fédérer les acteurs de la vie locale, autour du vivre ensemble sur le territoire, • Construire, piloter et évaluer le projet d'action sociale du territoire : élaborer, évaluer et mettre en œuvre le contrat de projet (agrément CAF centre social et Action Collectives Familles) • Impulser la réflexion collective et développer le partenariat avec l'ensemble des acteurs sociaux du secteur concerné.

Centre Communal d'Action Sociale

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

- Garantir l'inscription du projet dans la politique d'action sociale municipale ainsi que sa cohérence inter-institutionnelle.
- Conduire une analyse des besoins sociaux de la population, développer la mission d'observation sociale et assurer la production d'un diagnostic social partagé.
- Faciliter le développement d'une dynamique de quartier qui prenne appui sur l'ensemble des acteurs de la vie sociale, en lien avec le Service Vie Locale,
- Développer des dynamiques de participation des habitants en s'appuyant sur un comité d'usagers et sur les techniques de développement social local.
- Veille réglementaire, concernant notamment les orientations CAF.

En qualité de responsable de service :

Encadrer une équipe composée d'un travailleur social et d'agents chargés de l'accueil polyvalent :

- Assurer la gestion et l'animation de l'équipe "Action Sociale territorialisée" de son secteur d'intervention.
- Evaluer le travail des agents et les accompagner dans l'évolution de leur parcours professionnel.
- Initier, conduire, évaluer et adapter les projets en réponse aux besoins repérés.
- Mettre en place des outils de suivi d'activité, élaborer des rapports d'activités.
- Contribuer aux réflexions transversales au sein du CCAS et de la Ville.
- Participer à l'élaboration du budget du service et garantir son exécution.
- Répondre à des appels à projet permettant d'obtenir des financements d'actions et instruire des dossiers de demande de financement.
- Assurer la responsabilité de chef d'établissement.
- Veiller au bon fonctionnement de l'équipement et assurer le lien avec les services concernés (services techniques, Direction des Ressources Humaines...).

Compétences	
Savoirs-faire	Connaissances
Développer l'analyse, la réflexion, l'observation sur la population et ses besoins. Conduire les changements requis par l'évolution des missions dans leurs aspects organisationnel, technique, humain, financier. Méthodologie de conduite de projet et du développement social local. Intégrer la dimension transversale de l'action sociale (familles, personnes isolées, personnes âgées...) Coordination d'acteurs. Management d'équipe. Développement du partenariat. Rechercher, analyser, synthétiser les informations. Qualité rédactionnelle.	Connaissance de l'action sociale et des principaux dispositifs sociaux (Diplôme de travail social apprécié). Connaissance des textes de référence de l'animation de la vie sociale. Connaissance du statut de la fonction publique. Connaissance du service public et du secteur associatif (partenaire).

Savoirs être:

Capacités relationnelles.

Capacité à fédérer les personnes

Capacités d'analyse et de synthèse.

Réactivité.

Disponibilité (ponctuellement travail en soirée et week-end).

Esprit d'initiative et créativité.

Sens du service public.

Sens de l'organisation.

Conditions particulières :

Diplôme exigé de niveau II des carrières sociales, de l'animation sociale, du développement local et/ou de l'ingénierie sociale.

Les agents titulaires ou non en poste, relevant des cadres d'emplois concernés, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, **sous couvert de leur chef de service**, à Monsieur le Président du CCAS.

Axelle CHALAMET

Directrice du CCAS



